

Fonction enseignante

La vocation se meurt

Au Bénin, on note de plus en plus une désaffection pour le métier d'enseignant. Les élèves des cours primaire et secondaire ne mentionnent plus ce métier dans leur carrière envisagée. Et, lorsqu'on s'amuse à leur poser la question, ils refusent catégoriquement de devenir enseignant. De même, les jeunes gens qui embrassent aujourd'hui la carrière enseignante, le font par nécessité, sans vocation. Une situation qui, si rien n'est fait, risque de conduire le système éducatif à une dérive irrémédiable.

Rose-Ablavi AKAKPO

« Je ne serai jamais enseignant ! C'est trop difficile comme métier. Et puis, papa dit tout le temps qu'il est mal payé », affirme avec force et conviction Cély A. un jeune élève, en classe de CM2 dans un complexe scolaire à Porto-Novo, la capitale administrative du Bénin. Ces propos innocemment sortis de la bouche de ce garçon d'une dizaine d'années dont le père est pourtant instituteur, sont révélateurs de l'image que présente aujourd'hui le métier d'enseignant au Bénin. Un métier qui provoque le dégoût et la désaffection des jeunes. La majorité des élèves des cours primaires, lycées et collèges rejettent avec véhémence l'idée d'exercer un jour cette fonction qui pourtant, avait fait rêver plus d'un pendant les années 1950 et 1960. Et, la plupart des jeunes qui enseignent dans les établissements scolaires sont venus au métier sans formation et par nécessité parce que n'ayant aucune autre alternative, vu la situation de l'emploi dans le pays. Ils font ce métier à contre cœur et prient chaque jour pour que Dieu les délivre de ce qu'ils appellent une malédiction.

En effet, une enquête, menée en milieu scolaire aussi bien dans le secteur primaire que secondaire, permet de noter que seulement 6% des élèves interrogés dans les établissements d'enseignement primaire, lycées et collèges de Porto-Novo et Cotonou, ambitionnent de devenir enseignant. Les autres préfèrent les métiers de médecin, avocat, magistrat, douanier, gendarme, technicien de laboratoire, journaliste... Quant aux jeunes enseignants, 71% des enquêtés avouent être venus à l'enseignement par nécessité et seulement 29% le sont par vocation.

En évoquant les raisons de leur désaffection pour le métier d'enseignant, l'ensemble des enquêtés pointe un doigt accusateur sur la rémunération salariale qu'ils jugent insignifiante. Ils mettent également à l'index la difficulté inhérente au métier d'enseignant. « Le métier est, selon moi, fatigant. Il demande beaucoup de patience et en plus, ce n'est pas payant », affirme Ellenite K., élève en classe de 2^{nde} C dans un collège privé de Cotonou. « Ce métier ne permet pas de gagner beaucoup d'argent et puis, on est souvent victime des moqueries des élèves », renchérit Cédric T. élève en classe de Terminale A. Quant à l'élève Cléopâtre H., elle estime tout simplement que c'est un métier ingrat. Elle a des ambitions plus grandes. Muriel H. estime pour sa part, que les enseignants sont confrontés à beaucoup trop de difficultés et ne sont pas du tout considérés dans la société.

Les élèves reconnaissent cependant, de façon unanime au métier d'enseignant, sa noblesse. Ils pensent que c'est une lourde responsabilité que d'avoir à charge l'éducation de jeunes enfants.

Jamais enseignant !

Les enseignants dans leur grande majorité, décrivent leur situation sociale, leurs conditions de vie et de travail. Ainsi, selon M. Albert Zounon, professeur de Mathématiques admis à la retraite, mais qui continue de donner des cours dans le privé, les jeunes fuient aujourd'hui la fonction enseignante à cause du niveau trop bas des salaires par rapport au coût actuel de la vie. « L'enseignant n'a pas les moyens de vivre de façon décente ; il ne peut ni inscrire son enfant dans un collège privé, ni s'acheter une voiture après des années d'exercice du métier. Dans ce collège, combien d'enseignants ont une voiture ? Même ceux qui en ont une ne peuvent pas l'utiliser parce que ne pouvant s'approvisionner en carburant », s'indigne, à juste titre cet enseignant qui compte 34 ans d'exercice, avant de s'interroger : « combien ont-ils les moyens de s'acheter une parcelle et de se construire une maison, rêve de tout Béninois ? » « La vie est trop chère et les salaires trop bas. L'enseignant va crier toute la journée et revient délayer du gari ! (Ndlr farine de manioc) », s'offusque-t-il. Pour lui, le jeune enfant ou le jeune élève qui observe la vie que mènent ses parents (enseignants) ou l'enseignant, n'aura aucunement envie de subir le même sort. « Il préfère aller à la douane ! », s'exclame-t-il.

Les conséquences de la perte de la vocation enseignante sur le système éducatif sont incalculables. Parmi celles-ci, on peut citer la dégradation de la qualité de l'enseignement dispensé dans ces conditions dans les établissements scolaires, et, si rien n'est fait, c'est le système tout entier qui va dangereusement à la dérive. En effet, quel enseignement de qualité un enseignant peut-il transmettre s'il est dépourvu de formation, n'aime pas son métier et est totalement démotivé ? Quelle éducation de qualité va-t-il donner s'il vient au cours le ventre creux et la tête pleine de soucis ? On ne peut empêcher ces questions d'envahir l'esprit lorsqu'on sait que l'un des facteurs clés pour assurer une éducation de qualité demeure incontestablement l'enseignant en situation de classe. La conséquence logique qui découle de la perte de la qualité de l'enseignement est la baisse du niveau des élèves, décriée, de nos jours, aussi bien par les autorités, les enseignants que par les parents d'élèves.

En outre, cette désaffection pour le métier d'enseignant est l'une des causes principales de la pénurie d'enseignants constatée de par le monde et tout particulièrement au Bénin où les enseignants, par contrainte, ne rêvent que d'une chose : trouver au plus vite un autre emploi mieux rémunéré et abandonner la craie. De ce fait, l'enseignement devient un pis-aller, une solution de remplacement, en attendant un lendemain enchanteur et non plus une carrière envisagée et menée à terme, contre vents et marées.

Du simple au double...

En effet, selon les statistiques de l'Unesco, on estime à 30 millions le nombre de professeurs qui font défaut pour atteindre l'objectif de l'Education pour Tous à l'horizon 2015. Dans les pays d'Afrique centrale et occidentale, selon les chiffres publiés par le programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Confemem, (Pasec), « on estime que le nombre d'enseignants devra croître d'ici 2015 de 189% et de 82% respectivement par rapport à 2000 ».

Au Bénin, seulement dans le secteur primaire, le déficit en personnel enseignant est criard et évalué à 5.814 enseignants à la rentrée scolaire 2003-2004.

Pour remédier à cette situation de désaffection et susciter la vocation chez les jeunes, les enseignants suggèrent à l'Etat, la revalorisation de la fonction enseignante qui doit consister en l'augmentation sensible des salaires, la hausse des diverses indemnités et allocations, l'octroi de logements adéquats, une retraite décente, l'instauration d'un suivi sanitaire

régulier, la prise des arrêtés d'avancements à la bonne date... « Les salaires doivent passer du simple au double ! 3000F Cfa par mois d'indemnité de nuit, c'est de la moquerie ! L'enseignant ne doit pas courir après ses advancements, ici, c'est le cas et il faut soudoyer les gens d'abord », s'indigne le professeur Zounon avant d'ajouter : « si je dois choisir aujourd'hui, je ne choisirai pas l'enseignement. Mes enfants ne veulent pas enseigner. »

Un autre enseignant plus acerbe, déclare que si l'enseignant ne peut pas être payé au prorata de ses efforts, il a néanmoins besoin d'un minimum pour lui éviter la clochardisation. « Si l'on ne prend pas garde, les années à venir, il y aura une plus grande désaffection pour le métier, car les jeunes ont de nos jours, une pitié indignée pour l'enseignant!», lance-t-il en guise d'avertissement. M. Laurent Agossou, professeur des Sciences de la vie et de la terre (Svt), insiste pour sa part sur la formation professionnelle de ceux qui n'ont qu'un diplôme académique dans l'enseignement et sur la nécessité de démontrer, à travers les mass media, la valeur de l'enseignement et par conséquent, celle de l'enseignant.

Les autorités du ministère des Enseignements primaire et secondaire (Meps) sont conscientes de la situation. Elles estiment cependant que l'Etat fait ce qu'il peut pour améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants. Ainsi, des initiatives ont été prises ou sont en cours en vue de valoriser le métier et de recruter le personnel enseignant. Il s'agit notamment de la récente mesure de décrochage du secteur de l'enseignement de la fonction publique, de l'élaboration d'un document cadre de politique de motivation des personnels du Meps. Ce document permet d'identifier les meilleurs agents du ministère, c'est-à-dire les enseignants, et de reconnaître officiellement leur mérite professionnel. Le Meps évoque également l'institution le 13 janvier dernier, d'une prime spéciale d'incitation à la fonction enseignante d'un montant de 7000F Cfa par mois. Outre tout ce qui précède, le ministère envisage l'instauration des Palmes Académiques. Il s'agit de distinctions honorifiques spécifiques à l'éducation dont le processus d'institutionnalisation au Bénin a débuté depuis l'année dernière et devrait aboutir cette année.

Malgré tout, ces actions sont jugées insuffisantes par les acteurs de l'éducation. C'est pourquoi, ils exhortent l'Etat à redoubler d'efforts en faisant de l'éducation la priorité des priorités. Car, l'éducation est le socle du développement. Et, lorsque l'enseignement se meurt, le développement se meurt, le pays se meurt.